

Centre Ecole de Parachutisme de Nouvelle-Calédonie - CMO LA FOA  
Association sportive déclarée le 16 mars 1977  
Agrément Jeunesse et Sports n°ETAPS/11/005  
Affiliation FFP n° 9X02 – Ridet n°136 689 – 001  
BP 751 – 98845 Nouméa

Nouméa, le 4 Avril 2021

Le comité d'administration du Centre école de Parachutisme de Nouvelle Calédonie invite les membres de l'association à sa prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 17 Avril 2021 à 18h30, à l'aerodrome de Oua Tom, La Foa.

L'ordre du jour sera le suivant:

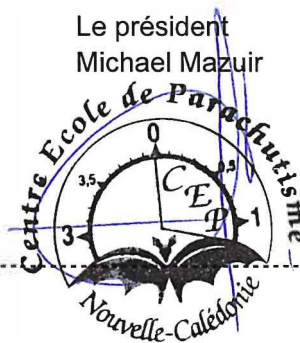
- Bilan moral et sportif 2020
- Bilan financier 2020
- Budget prévisionnel et Projets 2021
- Questions diverses
- Vote des résolutions et quitus aux administrateur

Conformément à l'article 9.2 des statuts de l'association, seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent être débattues lors de l'assemblée générale. A cet égard, les membres de l'association peuvent faire inscrire une question à l'ordre du jour, dans les conditions prévues à l'article 9.2 des statuts.

Rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 1 mandat.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Le président  
Michael Mazuir



POUVOIR

Je soussigné ..... demeurant .....  
donne pouvoir à ..... demeurant .....  
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 17 Avril 2021,  
en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature